

DIDIER HAZEBROUCK

Commissaire aux Comptes & membre de la Compagnie Régionale de Douai

Expert-Comptable Inscrit au tableau de l'Ordre de la Région de Lille

Expert de Justice près de la Cour d'Appel de Douai

MEDEF LILLE METROPOLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale du 09 juin 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Didier Hazebrouck

Commissaire aux Comptes

91 rue nationale – 59000 Lille

MEDEF LILLE METROPOLE

Association

rue Eugène Jacquet

59700 Marcq-en-Baroeul

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MEDEF LILLE METROPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

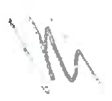
Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.



OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note "Changements comptables" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

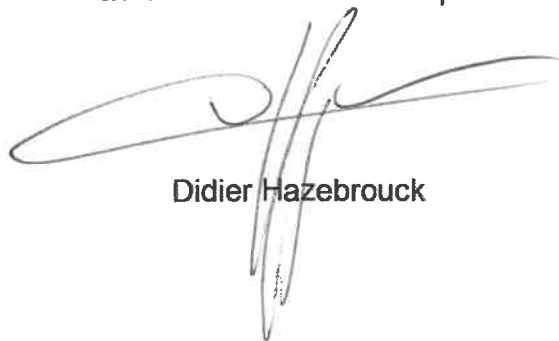
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 08 juin 2026 à Lille

Le commissaire aux comptes

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name 'Didier Hazebrouck'.

Didier Hazebrouck

Bilan actif association

Déclaration au 31/12/2025

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets droits similaires	2 501	2 500	1	1
Immo. incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage	344 397	100 532	243 865	285 034
Immo. corporelles en cours, avances et acomptes				
Legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	111 947	67 299	44 648	102 200
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 891 544	275 581	2 615 963	2 703 689
Prêts				
Autres immo. financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 350 390	445 912	2 904 478	3 090 925
STOCKS				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	880 370	4 470	875 900	992 758
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	172 312		172 312	314 509
Charges constatées d'avance	151 690		151 690	113 664
DIVERS				
V.M.P.	2 775 933		2 775 933	2 446 811
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 467 443		1 467 443	1 023 590
ACTIF CIRCULANT	5 447 748	4 470	5 443 278	4 891 332
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 798 138	450 382	8 347 756	7 982 256

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	2	2
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2	2
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	662 407	662 407
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	662 407	662 407
Autres réserves		
Report à nouveau	5 326 553	4 657 837
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	457 062	668 716
Situation nette (sous-total)	6 446 024	5 988 963
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		668
Provisions réglementées		
TOTAL 1	6 446 024	5 989 630
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL 2		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	400 338	481 931
TOTAL 3	400 338	481 931
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	621 030	648 882
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	765 622	800 532
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 931	26 328
Produits constatés d'avance	70 810	34 952
TOTAL 4	1 501 393	1 510 695
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 347 756	7 982 256

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 110 942	5 072 479
Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services dont parrainages	1 164 564	665 775
Concours publics et subventions d'exploitation	283 981	240 786
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	168 619	131 956
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 028	4 005
TOTAL I	6 739 134	6 115 001
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	255 149	253 442
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 502 862	2 097 805
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	47 256	41 381
Salaires	2 164 001	1 997 325
Cotisations sociales	1 087 627	1 002 638
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	44 447	43 916
Dotations aux provisions	4 470	40 367
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	3 803	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	20 014	700
TOTAL II	6 129 629	5 477 573
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	609 506	637 428
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	58 745	42 004
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	71 255	78 836
Reprises sur dépréciations, provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de V.M.P et d'instruments de Trésorerie.		
TOTAL III	130 000	120 841
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières amortissements, provisions	179 856	36 710
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de V.M.P. et d'instruments de Trésorerie		
TOTAL IV	179 856	36 710
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(49 856)	84 131
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	559 650	721 559

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		104
TOTAL V		104
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		104
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	102 588
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	6 869 134	6 235 945
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 412 072	5 567 229
EXCEDENT OU DEFICIT	457 062	668 716
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Ressources		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL PRODUITS		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		

Présentation de l'entité

Objet social

Le MEDEF met au cœur de son action la création d'emplois et la croissance durable.

Le MEDEF Lille Métropole regroupe des entrepreneurs qui souhaitent échanger, grandir et s'engager. Tous ont la volonté de s'investir dans la vie de leur territoire pour assurer le développement de leur(s) entreprise(s) et prendre part au débat public local.

Nature et périmètres des activités

Le Medef accompagne au quotidien près de 2000 entreprises dans :

- La coordination entre les structures adhérentes et la concertation sur tous les sujets d'intérêt commun
- L'information des milieux économiques sur les problématiques propres aux Entreprises de son secteur
- L'élaboration, la promotion, la diffusion et la mise en œuvre d'une politique patronale propre à ces problématiques
- La représentation des Entreprises de son secteur et de leurs organisations auprès des pouvoirs publics, des administrations et organismes économiques ou sociaux, publics et privés

Moyen mis en œuvre

Partenariats entre entreprises et/ou organismes de la Métropole Lilloise.

Le Medef Lille Métropole comprend 34 collaborateurs, loue 25 bureaux au sein du campus Entreprises & Cités à Marcq-en-Barœul.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégage un excédent de 457.061.66 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des association (application du règlement n° 2018-06 de l'ANC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement est pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Changements comptables

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscal.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2024, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

Ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements Pour Dépréciation	Amortissements Fiscalement Pratiqués
Install. Générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de bureau et informatique	33 % L	33 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Les taux d'amortissements sont révisables chaque année pour être ajustés sur la durée d'utilité restante à courir.

La différence entre les amortissements pratiqués sur la durée d'utilité et les amortissements fiscaux est constatée sous forme dérogatoire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Changement de méthode

Néant

Faits caractéristiques et faits marquants

Néant

Engagements financiers

Néant

Ressources de l'année 2025

- Cotisations reçues (via Urcef + factures) : 6 275 506€
- Reversements de cotisations : 0€
- Subventions reçues : 283 313€
- Produits Financiers perçus : 130 000€
- Produits des cessions d'éléments d'actif : 0€
- Quote part de subventions d'investissement : 668€
- Reprise de provisions : 168 619 €
- Produits divers de gestion : 11 028€
- Produits exceptionnels de gestion : 0€

TOTAL DES RESSOURCES : 6 869 134 €

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Effectif

CADRE	EMPLOYE	MOYENNE ANNUELLE
Effectif moyen annuel	Effectif moyen annuel	
23.34	11.03	34.38

Indemnités de fin de carrière

Il existe un engagement pour indemnités de départ en retraite qui est calculé sur la base du salaire mensuel, de l'ancienneté dans la société (association) à la clôture de l'exercice, du temps restant à courir jusqu'à la date d'anniversaire de ses 65 ans pondéré par des coefficients pour tenir compte de la rotation du personnel, de la probabilité d'être vivant à 65 ans, des augmentations de salaire et de l'actualisation des sommes qui sont versés.

Au 31 décembre 2025, l'engagement s'élève à 263 337 € + CS 137 001€ soit 400 338 €.

Hypothèses :

Taux d'actualisation : 3.900 %

Taux de turnover : 2 %

Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Variation des fonds propres

Déclaration au 31/12/2025

Variation des fonds propres	A l'ouvert. de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant
Sans droit de reprise	2							2
Avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	662 407							662 407
Report à nouveau	4 657 837	668 716						5 326 553
Excédent ou déficit	668 716	-668 716		457 062				457 062
Situation nette								
Dotations consommables								
Subventions d'investis.	668					-668		
Provisions réglementées								
TOTAL	5 989 630			457 062		-668		6 446 024

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 900		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	292 993		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	134 263		7 080
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	427 257		7 080
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	111 947		
Autres titres immobilisés	2 856 966		34 578
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 968 914		34 578
TOTAL GENERAL	3 468 070		41 658

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		69 399	2 501	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers		38 608	254 385	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		51 331	90 012	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		89 939	344 397	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			111 947	
Autres titres immobilisés			2 891 544	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			3 003 492	
TOTAL GENERAL		159 338	3 350 390	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	71 899		69 399	2 500
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 899		69 399	2 500
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	67 850	29 145	36 082	60 914
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 372	15 301	50 055	39 619
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	142 222	44 447	86 137	100 532
TOTAL GENERAL	214 121	44 447	155 536	103 032

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	481 931		81 593	400 338
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	481 931		81 593	400 338
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	9 747	57 552		67 299
Dépréciations autres immobilis. financières	153 277	122 304		275 581
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	59 026	4 470	59 026	4 470
Autres dépréciations	28 000		28 000	
DEPRECIATIONS	250 051	184 326	87 026	347 350
TOTAL GENERAL	731 982	184 326	168 619	747 688
Dotations et reprises d'exploitation		4 470	168 619	
Dotations et reprises financières		179 856		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	880 370	880 370	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	68 935	68 935	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	841	841	
Groupe et associés	73 135	73 135	
Débiteurs divers	29 401	29 401	
Charges constatées d'avance	151 690	151 690	
TOTAL GENERAL	1 204 373	1 204 373	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	621 030	621 030		
Personnel et comptes rattachés	259 480	259 480		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	311 657	311 657		
Etat : impôt sur les bénéfices	48 873	48 873		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	127 493	127 493		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	18 118	18 118		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	43 931	43 931		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	70 810	70 810		
TOTAL GENERAL	1 501 393	1 501 393		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	FOURNISSEURS FNP	124 157,58	159 858,49	-35 700,91
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		124 157,58	159 858,49	-35 700,91
AUTRES DETTES				
41980000	CLIENTS AVOIR A ETABLIR	24 000,00	24 000,00	
46830000	CHARGES A PAYER	911,33		911,33
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER		1 875,67	-1 875,67
TOTAL AUTRES DETTES		24 911,33	25 875,67	-964,34
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	PROVISION CONGES A PAYER	179 056,27	191 121,08	-12 064,81
42860000	AUTRES CHARGES A PAYER	80 424,00	23 853,00	56 571,00
43810000	TAXE APPRENTISSAGE (LIBERATOIRE)	1 879,64		1 879,64
43820000	PROV.CHGES SOC./ C.P	93 053,03	99 382,96	-6 329,93
43860000	AUTRES CHARGES A PAYER	44 406,69	37 709,33	6 697,36
44810000	ETAT CHARGES A PAYER	1 598,00		1 598,00
44812000	ETAT - CHARGES A PAYER	1 044,18		1 044,18
44860000	ETAT CHARGES A PAYER		506,00	-506,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		401 461,81	352 572,37	48 889,44
TOTAL CHARGES A PAYER		550 530,72	538 306,53	12 224,19

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	CLTS FACTURES A ETABLIR	333 812,00	311 645,00	22 167,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		333 812,00	311 645,00	22 167,00
AUTRES CREANCES				
40980000	RABAIS REMISES RISTOURNES AVOIRS NO	28 901,02	53 645,00	-24 743,98
TOTAL AUTRES CREANCES		28 901,02	53 645,00	-24 743,98
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
50880000	INT COURUS NON ECHUS	12 667,40	20 038,49	-7 371,09
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		12 667,40	20 038,49	-7 371,09
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		375 380,42	385 328,49	-9 948,07

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2025

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	151 690,47	113 664,17	38 026,30
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		151 690,47	113 664,17	38 026,30
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-70 809,79	-34 952,27	-35 857,52
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-70 809,79	-34 952,27	-35 857,52